

Sources de financement pour l'intégration de l'environnement et de la RRC dans les programmes humanitaires relatifs aux abris et établissements humains

Document technique

Février 2025

Ce document a été élaboré conjointement par le Bureau des Nations Unies pour la Réduction des Risques de Catastrophe (*UNDRR*¹) et le Cluster Abris au niveau global afin d'apporter un soutien technique aux acteurs humanitaires dans l'identification de sources de financement potentielles pour la réduction des risques de catastrophe et les actions environnementales dans le cadre des opérations humanitaires liées aux abris. Il s'agit d'un document évolutif, mis à jour périodiquement afin de refléter les changements dans le paysage du financement. Il ne comprend toutefois pas de conseils exhaustifs sur les procédures de financement, ni une liste exhaustive des sources de financement.

Introduction

La réduction des risques de catastrophe (RRC) et les considérations environnementales sont essentielles pour sauver des vies et rendre les interventions humanitaires en matière d'abris d'urgence, en cas de catastrophe causée par des aléas naturels, résilientes et sûres. L'identification de sources de financement potentielles pour intégrer la RRC dans les programmes humanitaires d'abris d'urgence et d'installation est une étape importante dans ce processus. Pour rechercher des sources de financement, les acteurs humanitaires doivent avoir clairement défini leurs objectifs et activités en matière de RRC et d'environnement, correspondant à des points d'entrée spécifiques pour la RRC et l'action environnementale dans le cycle de réponse humanitaire (comme indiqué dans « [Points d'entrée pour intégrer la RRC dans les projets humanitaires d'abris d'urgence](#) »).

Le terme « financement » désigne généralement les sources financières disponibles sous forme de subventions (sans obligation de remboursement), tandis que les sources de financement au sens large peuvent inclure des mécanismes tels que les prêts, les obligations et les assurances. Les sources de financement peuvent varier en fonction du type d'organisations qui les proposent (par exemple, programmes de financement de partenaires humanitaires, Nations unies, fiducies multipartites, financement du secteur privé) et des thèmes centraux des programmes de financement (par exemple, action climatique, préparation aux catastrophes, gestion de l'information, aide au développement).

¹ Sigle en Anglais : United Nations Disaster Risk Reduction

De nouveaux fonds et mécanismes sont en cours d'élaboration et les détails concernant leur utilisation et leur fonctionnement ne sont pas toujours clairs, comme c'est le cas par exemple du « [Fonds pour la réponse aux pertes et dommages](#) » actuellement en cours de création. Même pour les instruments de financement existants, il n'est pas facile d'accéder à des informations actualisées sur le montant exact des fonds disponibles, leurs bénéficiaires et les activités concernées. Parfois, seules les informations relatives aux promesses de financement des organisations et des pays sont disponibles après une catastrophe causée par des aléas naturels, ce qui, souvent, ne se traduit pas par des montants effectivement versés. Malgré ces difficultés, il est utile pour les acteurs humanitaires qui s'efforcent d'intégrer la RRC et les considérations environnementales dans les opérations humanitaires d'Abris d'urgence de comprendre les sources de financement disponibles et leurs applications.

Types et sources de financement applicables aux mesures de RRC/environnement

Il existe de nombreuses sources de financement axées sur la gestion du climat et des catastrophes causées par des aléas naturels, généralement disponibles sous forme de subventions qui peuvent être mobilisées pour la RRC et les mesures environnementales dans le cadre des interventions en matière d'abris d'urgence.

Certaines sources de financement ne seront accessibles qu'à certains acteurs, par exemple le « [Fonds Central d'Intervention d'Urgence \(CERF²\)](#) » n'est accessible qu'aux agences des Nations Unies, tandis que d'autres instruments ne sont disponibles que pour certaines ONG ou organismes gouvernementaux. Les sources de financement sont réparties entre les secteurs public, non gouvernemental et privé, ainsi qu'à l'échelle transnationale, nationale et infranationale. Voir le tableau 1 ci-dessous pour quelques exemples, et l'annexe 1 pour plus d'informations.

² Sigle en Anglais : Central Emergency Response Fund

Tableau 1 : Exemples de sources de financement à différentes échelles et dans différents secteurs

Source /Type de financement	Transnationale	Nationale	Infranationale
Public	<p>Fonds central d'intervention d'urgence (CERF)</p> <p>Banque mondiale - Obligations vertes</p> <p>Fonds vert pour le climat</p>	<p>Fonds nationaux d'urgence</p> <p>Fonds nationaux d'adaptation au changement climatique</p>	<p>Fonds de contingence/réserve municipaux</p> <p>Obligations municipales</p>
Non-Gouvernementale	<p>Fonds d'urgence pour les interventions en cas de catastrophe de la FICR</p> <p>« Start Ready »</p>	<p>Fonds communs nationaux (CBPF)</p> <p>Croix-Rouge et du Croissant-Rouge nationaux</p>	<p>Microfinancement et fonds de roulement renouvelables</p>
Privée	<p>Programme d'innovation humanitaire de Deloitte</p> <p>Pools régionaux de risques (par exemple, ARC, PCRIC, SEARIF, CCRIF)</p>	<p>Programmes de responsabilité sociale des entreprises</p>	<p>Donateurs philanthropiques individuels</p> <p>Assurance privée</p>

Orientation principale : **Réponse et Relèvement**, **RRC**, **Action Climatique**, **Développement**

D'autres mécanismes de financement disponibles sous forme de prêts et de dispositifs d'assurance peuvent également comporter des dispositions visant à soutenir les activités liées à l'environnement et à la RRC. Le tableau 2 présente certains mécanismes de financement spécialement conçus pour la protection de l'environnement, l'action climatique et la réponse aux catastrophes/la résilience, qui sont généralement proposés sous forme de prêts, d'obligations ou de régimes d'assurance, par l'intermédiaire de Banques Multilatérales de Développement (BMD), d'autres bailleurs de fonds internationaux et de compagnies d'assurance.

Tableau 2 : Mécanismes de financement orientés vers le climat, l'environnement et la résilience face aux catastrophes

Type d'instrument	Sources	Bénéficiaires du financement	Description
Échanges dette contre nature	Bailleurs de fonds, Agences environnementales	Gouvernement national avec partenaires étatiques / non étatiques	Mécanisme visant à échanger une partie de la dette internationale d'un pays contre un investissement dans la protection de l'environnement et/ou l'adaptation ou l'atténuation des changements climatiques.
Obligations catastrophes	Compagnies d'assurance	Assurés	Obligations à haut risque et à haut rendement émises par les compagnies d'assurance aux investisseurs, contre certains types de catastrophes. En cas de catastrophe, les obligations peuvent être totalement ou partiellement perdues afin de couvrir les indemnités ou les activités de réponse.
Obligations vertes et bleues	Banques Multilatérales de Développement (BMD), gouvernements nationaux	Agences publiques, secteur privé et ONG à but lucratif	Instruments financiers à revenu fixe utilisés exclusivement pour financer des projets existants ou nouveaux dans la protection de l'environnement, l'adaptation ou l'atténuation des changements climatiques, ou des activités de développement social connexes, conformément aux « Principes des obligations vertes ».
Assurance paramétrique	Compagnies d'assurance	Assurés	Instrument d'assurance qui verse des montants prédéterminés lorsqu'un événement déclencheur dépasse une magnitude spécifique (ex. une inondation dépassant un certain niveau), sans évaluation des dommages.
Instruments multilatéraux de financement climatique	Agences internationales (ex. Fonds vert pour le climat)	Agences publiques, ONG	Sources de financement dédiées pour aider les économies émergentes dans l'adaptation et l'atténuation des changements climatiques.
Modificateurs de crise	Bailleurs de fonds, BMD	Agences publiques, collectivités locales, ONG, OC (Organisations communautaires)	Allocations de contingence intégrées dans un projet ou une agence pour répondre à de petites crises (ou catastrophes) au cours d'une vaste réponse humanitaire ou projet de développement
Prêts contingents	BMD / bailleurs bilatéraux	Gouvernements nationaux, agences publiques	Prêts accordés après des catastrophes pour aider les pays à éviter des reculs de développement causés par la crise.
Investissement à impact / ESG (Environnement, Social et Gouvernance)	BMD, Financement au développement / microfinance	Secteur privé et entreprises à but lucratif, ONG, OC	Investissement visant à générer des bénéfices sociaux et environnementaux tangibles (y compris la RRC) parallèlement à un gain financier.

Les mécanismes de financement de petite et moyenne envergure axés sur la gestion des catastrophes seront directement accessibles aux acteurs humanitaires basés dans les pays (ex : par le biais de fonds communs nationaux [CBPF]).³ Ceux-ci sont souvent disponibles sous forme de subventions. Les mécanismes de financement de plus grande envergure axés sur le développement durable, qui sont plus souvent disponibles sous forme de prêts ou de mécanismes d'assurance, sont moins accessibles aux partenaires humanitaires. Il existe toutefois, dans certains mécanismes de financement plus importants, des dispositions conçues pour être facilement accessibles en cas de catastrophe (par exemple, les dispositions relatives aux [modificateurs de crise](#), voir tableau 2). Certaines stratégies permettant d'accéder à ces dispositions financières sont examinées dans la section suivante.

Les acteurs humanitaires peuvent envisager d'intégrer l'environnement et la RRC dans les mesures anticipatives, en ciblant le financement anticipatif (FA). Le FA est débloqué avant la survenue d'une catastrophe spécifique, sur la base de prévisions, afin de financer des mesures d'intervention ou des activités de RRC pré-identifiées. Il existe deux types de FA :

1. **Financement de la mise en place ou financement de préparation** : soutient des activités telles que l'élaboration de prévisions et la planification
2. **Financement opérationnel anticipatif ou financement d'action déclenchable** : financement qui peut être déclenché pour des mesures anticipatives

Approche en trois étapes pour identifier les financements par les clusters nationaux

Étant donné que les types de financement disponibles varient considérablement en fonction du type de travaux proposés, il est nécessaire de classer les activités de RRC identifiées de manière générale selon leur thème, leur ampleur et leur durée. Par exemple, plusieurs activités à long terme liées à la gestion des risques climatiques peuvent être regroupées et présentées dans une seule proposition de projet à une source de financement axée sur le climat. De même, les activités à court terme en matière de préparation aux catastrophes peuvent être regroupées afin de cibler des sources de financement d'urgence.

Une fois les activités classées par catégorie, il est possible d'estimer les besoins de financement pour chaque groupe d'activités et d'évaluer les lacunes dans les fonds actuellement disponibles. Les partenaires humanitaires et les groupes de pays peuvent alors identifier les sources de financement potentielles correspondant à ces besoins et réfléchir à la manière de les approcher. La formation d'alliances entre les partenaires humanitaires nationaux et d'autres acteurs étatiques et non gouvernementaux afin de rechercher et de solliciter des financements constitue

³ Sigle en Anglais: Country-Based Pool Fund

une stratégie utile. De tels partenariats permettent d'unir les forces des différentes organisations et renforcent la crédibilité des propositions de financement.

Par exemple, *Le Fonds de renforcement de la résilience du Zimbabwe (ZRF⁴)*, une initiative du PNUD au Zimbabwe menée en partenariat avec sept organisations gouvernementales et non gouvernementales dans 18 districts, a [activé ses dispositions relatives au modificateur de crise à sept reprises](#) entre 2017 et 2022 pour faire face aux inondations, cyclones et sécheresses ainsi que réduire les risques. Un autre exemple est la 5^{ème} phase (2024) du Programme régional de résilience aux catastrophes dans les Pacifiques, de la Banque Asiatique de Développement (lancé initialement en 2017), qui a fourni [un financement conditionnel à plusieurs pays du Pacifique](#) pour la réponse aux catastrophes et la RRC/l'action climatique.

Un processus initial permettant d'identifier les sources de financement pour les clusters nationaux est décrit ci-dessous. Il couvre de manière générale les domaines clés liés à la mobilisation des ressources. Cette approche doit être testée et affinée au niveau national, en collaboration avec les partenaires du cluster. Elle peut faciliter l'identification de sources de financement pour les activités liées à la RRC, au climat et à l'environnement, ainsi que de partenaires pour les demandes de financement conjointes.

- **Identifier les besoins et les priorités en matière de financement** : en s'appuyant sur les besoins et les priorités identifiés, mettre en évidence les lacunes et classer les activités identifiées en matière d'environnement et de RRC, estimer les montants de financement nécessaires et évaluer les déficits de financement (*résultat : analyse des besoins de financement, 3 pages*).
- **Identifier les sources de financement existantes/le paysage du financement** : rechercher les principales sources de financement et les classer en fonction de la nature des organisations, des thèmes prioritaires et des régions concernées, puis mettre en correspondance les besoins de financement avec les sources (*résultat : analyse des sources de financement, 3 pages*). Les sources présentées en annexe peuvent servir de base à cette analyse, qui doit être axée sur les pays et présenter les critères et priorités spécifiques des différentes sources de financement et des différents donateurs.
- **Faire correspondre les besoins aux options de financement et élaborer un plan d'action** : atelier avec les partenaires du cluster et les acteurs clés sur les principaux besoins,

⁴ Sigle en Anglais: Zimbabwe Resilience Building fund

activités et priorités afin d'élaborer une stratégie de partenariat et d'approche des sources de financement. [L'exercice sur le financement de la RRC de l'UNDRR](#) peut être utilisé comme activité interactive pour l'atelier (*résultat : stratégie de financement de la RRC, 2 pages*).

Resources

- United Nations Office for Disaster Risk Reduction. [Anticipatory Finance: An Introductory Guide, United Nations Office for Disaster Risk Reduction](#). Geneva, 2024.
- Choi, Seonmi, and others. [Tracking the money for climate adaptation and disaster risk reduction](#). London: International Institute for Environment and Development, 2023.
- United Nations Office for Disaster Risk Reduction. [Financing Disaster Risk Reduction in Humanitarian and Crisis Settings](#). Geneva, 2023.